



N° D'ARTICLE

W773101

PRODUIT

impralit-BSK effect+

Produit de protection concentré, transparent, diluable à l'eau, exempt de métaux lourds, pour l'imprégnation dans les tunnels de pulvérisation et les installations d'abreuvement.

APPLICATION-
TERRITOIRES

Pour tous les bois de conifères pour la protection préventive combinée temporaire de stockage et de transport de bois de sciage et de rabotage ou d'éléments de construction en bois collés et de produits imprégnés en autoclave dans les conditions climatiques d'Europe centrale ainsi que contre les micro-organismes dans la solution d'imprégnation.

Pour les bois feuillus, veuillez vous adresser au service technique d'application de Rütgers Organics GmbH / impra®

PROPRIÉTÉS

impralit-BSK effect+ est une combinaison de substances actives de protection du bois (PT 8) et d'un produit chimique de traitement (PT 11). Celui-ci sert d'une part à la protection préventive temporaire contre le bleuissement et les moisissures du bois de sciage et empêche, grâce à la protection de la solution d'imprégnation, que les micro-organismes de la solution d'imprégnation ne parviennent sur le bois. L'ajout séparé du produit chimique de traitement, habituellement effectué dans la scierie, n'est plus nécessaire.

La possibilité de formation de bleuissement et de moisissures dépend en premier lieu de conditions générales telles que l'essence de bois, l'humidité du bois mais aussi la vitesse de séchage du bois et le climat pendant le séchage du bois, c'est pourquoi aucune garantie ne peut être donnée,

Informations complémentaires sur les moisissures et le bleuissement :

Dans la fiche technique du SP Technical Research Institute of Sweden "Réduisez le risque de décoloration par des champignons sur le bois imprégné sous pression", vous trouverez des informations complémentaires sur les mesures possibles contre les moisissures et le bleuissement.

COMPOSITION	20,0 g/kg IPBC (PT8) 10,0 g/kg de borate de didécylpolyoxéthylammonium (PT8) 13,5 g/kg 2-octyl-2H-isothiazol-3-one (PT 11)
--------------------	--

COULEURS	Avant et après l'application : couleur propre
-----------------	---

**AUTORISATION /
ENREGISTREMENT**

Austria (AT)	Croatia (HR)	Czech Rep. (CZ)	Estonia (EE)
M60010TYA004SY3J	UPI543042005583	MZDR27111/2016SOZ	2031/20
France (F)	Germany (DE)	Latvia (LV)	Lithuania (LT)
64155	N-96100	LV12062020/4677	A08PNO63611
Poland (PL)	Slovakia (SK)	Switzerland (CH):	
8587/21	Bio2298D/200CHLP	CHZN6599	

Autres autorisations ou enregistrements sur demande.

Convient pour le bois qui est en contact direct avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux pendant le transport ou le stockage. Selon le calcul effectué à l'aide du guide "Guidance on Estimating Transfer of Biocidal Active Substances into Foods - Professional Uses" ainsi que les calculs du "Pesticide Residue Intake" Model (PRIMo) de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (efsa).

Les autorisations ou les enregistrements ne sont pertinents que pour l'utilisation du produit de protection par l'entreprise qui l'imprègne. Pour les produits traités, un marquage conforme au règlement européen est suffisant.

**QUALITÉ-
CERTIFICATS**

Les produits anti-bleuissement et anti-moisissures sont exclus des certificats de qualité.

EMBALLAGE

Bidon de 20 kg
Conteneur IBC en plastique de 1.000 l (capacité)
Autres conditionnements sur demande.

**FORMULAIRE DE LI-
VRAISON**

Concentré soluble dans l'eau (SL)

APPLICATION

Dans des tunnels de pulvérisation fermés ou des installations de noyage ou dans le procédé d'imprégnation dans des installations stationnaires

CONSOMMATION

Valeurs indicatives non contraignantes issues de tests et de l'expérience pratique sur divers sites.

Valeur indicative pour l'absorption moyenne de solution du bois qui est traité:
~ 150 ml/m².

La détermination de la concentration s'effectue au moyen d'un réfractomètre.

Essence de bois Application	Concentration des solutions pour:	
	• Protection à court terme (< 4 semaines) • Faible pression infectieuse • Bois relativement sec (%)	• Protection à long terme (>2-3 mois) • Pression infectieuse élevée • Bois très humide (%)
Épicéa Abreuvoirs	≥ 1,0	≥ 2,0
Pin Abreuvoirs	≥ 1,5	≥ 3,0
Hêtre Abreuvoirs	≥ 2,0	≥ 3,0 - 4,0
Epicéa Système de pulvérisation	≥ 2,0	≥ 4,0
Pin Système de pulvérisation	≥ 3,0	≥ 6,0
Hêtre Système de pulvérisation	≥ 4,0	≥ 8,0

PRÉPARATION, FINITION ET TRAITEMENT ULTÉRIEUR

Les informations techniques indiquées dans cette fiche ne concernent que les bois non traités chimiquement. Si les bois ont été prétraités avec d'autres produits, nous vous prions de bien vouloir contacter le service technique d'application de Rütgers Organics GmbH / impra®.

L'application doit se faire immédiatement après la coupe. Les bois déjà atteints ne peuvent pas être protégés ultérieurement dans une mesure suffisante, car il s'agit d'un produit de protection préventif.

Avant l'imprégnation :

Il est de la responsabilité de l'imprégnateur de vérifier l'état du bois avant le traitement. Nous recommandons les normes minimales suivantes : Le bois doit être exempt de moisissures et/ou de bleuissement ainsi que de champignons lignivores ou d'insectes xylophages.

La surface du bois doit être propre et exempte d'écorce, de saleté, de boue et d'eau ou de tout type de peinture ou autre revêtement de surface. Le bois ne doit pas être gelé. Les plastiques ou autres revêtements doivent être entièrement retirés. N'utiliser les fixations et les ferrures qu'après l'imprégnation. L'essence de bois doit être identifiée.

Tout le bois doit être séché jusqu'à atteindre un taux d'humidité de 28%.

L'exception est le bois d'épicéa, dont le taux d'humidité idéal se situe entre 30% et 40%.

Le taux d'humidité doit être contrôlé avant chaque chargement à l'aide d'un humidimètre électrique à résistance équipé de sondes à marteau. Le bois qui ne remplit pas ces conditions minimales ne doit pas être traité.

La concentration requise pour l'imprégnation dépend de plusieurs facteurs et doit donc être déterminée en fonction des paramètres individuels sur place, par exemple l'essence, l'humidité du bois, la surface du bois, les conditions de stockage, le climat et la pression d'infection. Dans des conditions climatiques extrêmement défavorables, il peut être nécessaire d'augmenter considérablement la concentration, par exemple lors du transport de bois en conteneurs outre-mer.

Dans certains cas, la concentration d'utilisation doit être déterminée par des essais ou en consultant le service technique d'application de Rütgers / impra®.

Après l'imprégnation :

Protéger le bois de la pluie et le stocker dans un endroit bien ventilé afin de permettre un séchage rapide du bois. Pour que le produit de protection du bois soit efficace, il faut que le bois imprégné soit stocké pendant au moins 2 jours à l'abri des intempéries directes et que la surface soit sèche.

Traitement ultérieur et transformation :

impralit-BSK effect+ le bois imprégné peut être recouvert de nos lasures aqueuses de protection du bois profilan-fina-Hybrid lorsque l'humidité du bois est inférieure à u=15 %.

Toutes les autres peintures doivent être testées au cas par cas !

Les fissures sèches qui apparaissent ultérieurement peuvent compromettre l'efficacité de la mesure de protection et doivent être traitées ultérieurement.

Les sels de protection du bois et les substances contenues dans le bois peuvent, dans un premier temps, être légèrement éliminés de la surface du bois par la pluie. Cela peut entraîner des impuretés sur les surfaces sous-jacentes, comme la maçonnerie, le carrelage, etc. Pour éviter cela, il convient de prendre les précautions nécessaires (p. ex. couverture).

Le lavage ne diminue pas l'efficacité de la protection du bois.

Éléments de construction en bois collé :

Avant de coller des bois imprégnés ou d'imprégner des éléments de construction collés, il faut vérifier à l'aide d'échantillons si la résistance de l'assemblage est maintenue. En raison du grand nombre de colles disponibles sur le marché, il n'est pas possible de faire une déclaration générale. Pour les tests de compatibilité des colles, veuillez vous adresser à votre fournisseur de colles.

TRAITEMENT INSTRUCTIONS

Le concentré est miscible à l'eau en toutes proportions. Pour préparer par exemple 1000 litres d'une solution de travail à 5%, il faut mélanger 50 kg d'impralit-BSK effect+ à 950 kg d'eau. Un moussage temporaire n'est pas exclu.

PRODUITS SYSTÉMIQUES

Famille de produits impralit-KDS : protection préventive du bois contre les champignons et les insectes par la méthode de la pression en autoclave.

impralit-ACQ 2100 : protection préventive du bois contre les champignons et les insectes par pression en autoclave.

impralit-TSK 40 : protection préventive incolore du bois contre les champignons et les insectes, y compris les termites, par imprégnation et en autoclave.

profilan-fina-Hybrid : lasures aqueuses de protection du bois - également colorées

impralan-Markierungsfarbe (Colorant de marquage): pour le marquage ou l'identification en couleur du bois, en particulier de la classe de tri S 10 selon la norme DIN 4074 (antidérapance).

Si vous êtes intéressé par l'utilisation des produits susmentionnés, nous vous prions de prendre contact avec Rütgers Organics GmbH / impra®.

NETTOYAGE DE LA ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL

Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation, ne pas les laisser sécher. Le nettoyant impralan ne peut être utilisé que pour le nettoyage des outils de travail.

CONSEILS D'UTILISATION ET AVERTISSEMENTS, FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Utilisation uniquement par des entreprises spécialisées.

Ne doit pas être laissé à la portée des enfants.

La manipulation et l'utilisation de produits de protection du bois et de leurs additifs doivent être discutées avec votre spécialiste de la sécurité au travail, voir la directive-cadre CE 89/391/CEE.

Ne pas verser le produit dans des récipients destinés à la consommation humaine, à la boisson ou à d'autres usages alimentaires.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Conserver à l'écart des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Porter des vêtements de protection appropriés, des gants de protection et des lunettes de protection / un écran facial.

Le produit biocide ne peut être utilisé que sur du bois qui n'est pas construit au-dessus ou à proximité d'eaux de surface.

Ne pas mouiller les plantes avec la solution d'imprégnation ni les mettre en contact avec le bois fraîchement imprégné.

Les déchets et résidus doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Les emballages entièrement vides et rincés plusieurs fois doivent être remis aux systèmes de recyclage.

Pour plus d'informations sur la

- Étiquetage selon le règlement (CE) 1272/2008 (règlement CLP)
 - Phrases de risque et de sécurité (H et P)
 - Informations sur le transport, le stockage et la manipulation (en particulier les équipements de protection individuelle)
 - protection de l'environnement (en particulier les classes de danger pour l'eau ainsi que l'élimination)
 - et d'autres aspects liés à la sécurité (par exemple, les premiers secours)
-

Vous trouverez des informations complémentaires dans la fiche de données de sécurité que vous pouvez demander auprès du service commercial et qui s'applique en combinaison avec la présente fiche technique.

Lors de l'imprégnation avec des produits de protection impralit, il convient, comme pour tous les produits d'imprégnation, de respecter et d'observer les procédures d'autorisation de l'installation prévues par le droit du travail et le droit de l'environnement par les autorités compétentes ou par l'association professionnelle.

Lors du passage aux produits de protection impralit, il peut arriver que des dépôts ou des éléments de rouille déjà présents se détachent temporairement dans les installations.

Dans des circonstances défavorables (par exemple, eau douce, présence de substances étrangères au produit), une faible formation de mousse dans l'installation n'est pas à exclure, mais celle-ci se dissipe rapidement.

Les produits de protection impralit et les solutions de travail qui en sont issues sont incompatibles avec l'aluminium et les métaux non ferreux (par ex. zinc, laiton, cuivre) ainsi qu'avec les pièces galvanisées.

Dans les concentrations habituelles, la solution d'application présente en général un comportement à la corrosion vis-à-vis du fer nettement inférieur à celui de l'eau. Néanmoins, les eaux de préparation à forte concentration d'électrolytes ou l'ajout de concentrés de couleurs à la solution d'imprégnation peuvent avoir une influence négative sur le succès de l'imprégnation et sur le comportement à la corrosion. Il faut donc qu'il convienne.

Il est en principe préférable de procéder à un revêtement approprié de l'installation.

Les bacs de rétention bétonnés doivent être protégés par un revêtement homologué.

Avant de changer de produit, il faut consulter le service technique d'application de Rütgers Organics GmbH / impra®

STOCKAGE/ TRANSPORT

Stocker et transporter au frais, mais à l'abri du gel. Bien refermer le récipient après utilisation. Stocker dans le récipient d'origine de manière à ce qu'il ne soit accessible qu'aux personnes compétentes. Pour la durée de conservation dans l'emballage d'origine en cas de stockage au frais, voir l'étiquette de l'emballage.

Ce texte a été traduit automatiquement et peut contenir des erreurs ou des formulations inhabituelles. Pour toute question ou pour obtenir une traduction plus précise, veuillez contacter l'éditeur de ce document.

Cette fiche d'information a pour but de vous conseiller. Compte tenu des nombreuses possibilités d'application, aucune garantie ne peut être donnée pour chaque cas particulier. Ceci est également valable lorsque nous avons fourni des conseils techniques d'utilisation. Ces conseils sont donnés sans engagement, mais en toute bonne foi, sur la base de nos connaissances et de notre expérience. Les accords et garanties oraux nécessitent en principe une confirmation écrite.
